



Ville de Rivière-Salée



Budget Primitif
Avril 2009
Service Financier

Budget : principes fondamentaux

- ▣ **Le budget est un acte prévisionnel du conseil municipal.**
 - En cas de renouvellement des conseils municipaux il doit être adopté au plus tard le 15 avril.
 - Il prévoit les dépenses et les recettes de fonctionnement et d'investissement pour l'année.
- ▣ **Outil de contrôle, il autorise le maire :**
 - à engager et exécuter les dépenses dans la limite des crédits votés,
 - à percevoir les recettes votées.

L'adoption du budget est un acte essentiel de l'Exécutif municipal pour l'année en cours.

Le contexte exceptionnel en février / mars 2009 a justifié le retard de son adoption.

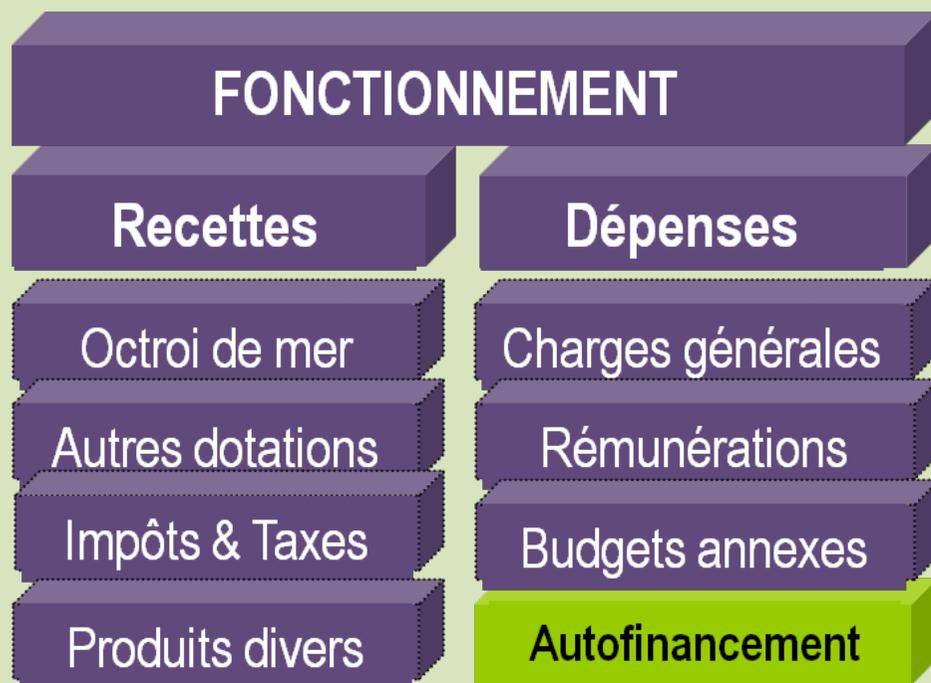
Annualité, unité, universalité, Equilibre : Des principes immuables

- Le budget est prévu, voté et exécuté annuellement,
- Un seul document doit consigner l'ensemble des ressources et des charges de la collectivité,
- Toutes les recettes et toutes les dépenses sont inscrites intégralement et séparément,
- L'équilibre doit être réel et sincère.

Le budget est adopté par section, par chapitre.

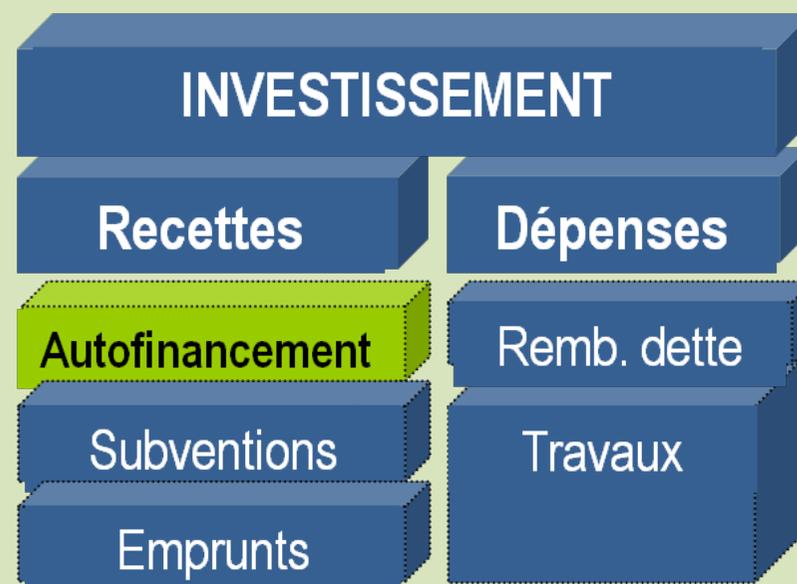
La reprise des résultats de l'exercice antérieur, autorisée dès l'adoption du budget primitif, permet d'afficher les ambitions de l'année.

Le budget s'articule autour de deux sections



Les opérations de gestion courante sont consignées dans la section de Fonctionnement.

Les investissements sont les opérations qui contribuent à une variation du patrimoine.



Compte
Administratif

L'exécution budgétaire de 2008

Mouvements budgétaires

		Prévisions	Réalisations	
INVESTISSEMENT				
Recettes	A	11 713 419,00 €	5 359 696,85 €	45,8%
Résultat antérieur	B	1 060 186,97 €	1 060 186,97 €	
Dépenses	C	11 713 419,00 €	7 172 306,59 €	61,2%
FONCTIONNEMENT				
Recettes	D	14 287 891,00 €	13 796 925,02 €	96,6%
Résultat antérieur	E			
Dépenses	F	14 287 891,00 €	12 848 068,65 €	89,9%
Excédent comptable de clôture (non compris R.à.R)				
	(A+BC)+(D+E-F)		196 433,60 €	
Reprise des résultats antérieurs				
Solde des restes à réaliser			1 024 816,86 €	
Excédent réel au 31 décembre 2008			1 221 250,46 €	

Résultat global de l'exercice 2008

Recettes	
Fonctionnement	13 796 925 €
Investissement	5 359 697€
TOTAL	19 156 622€
Déficit	863 753€

Dépenses	
Fonctionnement	12 848 069 €
Investissement	7 172 306 €
TOTAL	20 020 375 €

En intégrant les « restes à réaliser » un excédent de clôture de 196.433,60€ se dégage.

Résultat de Fonctionnement de 2008

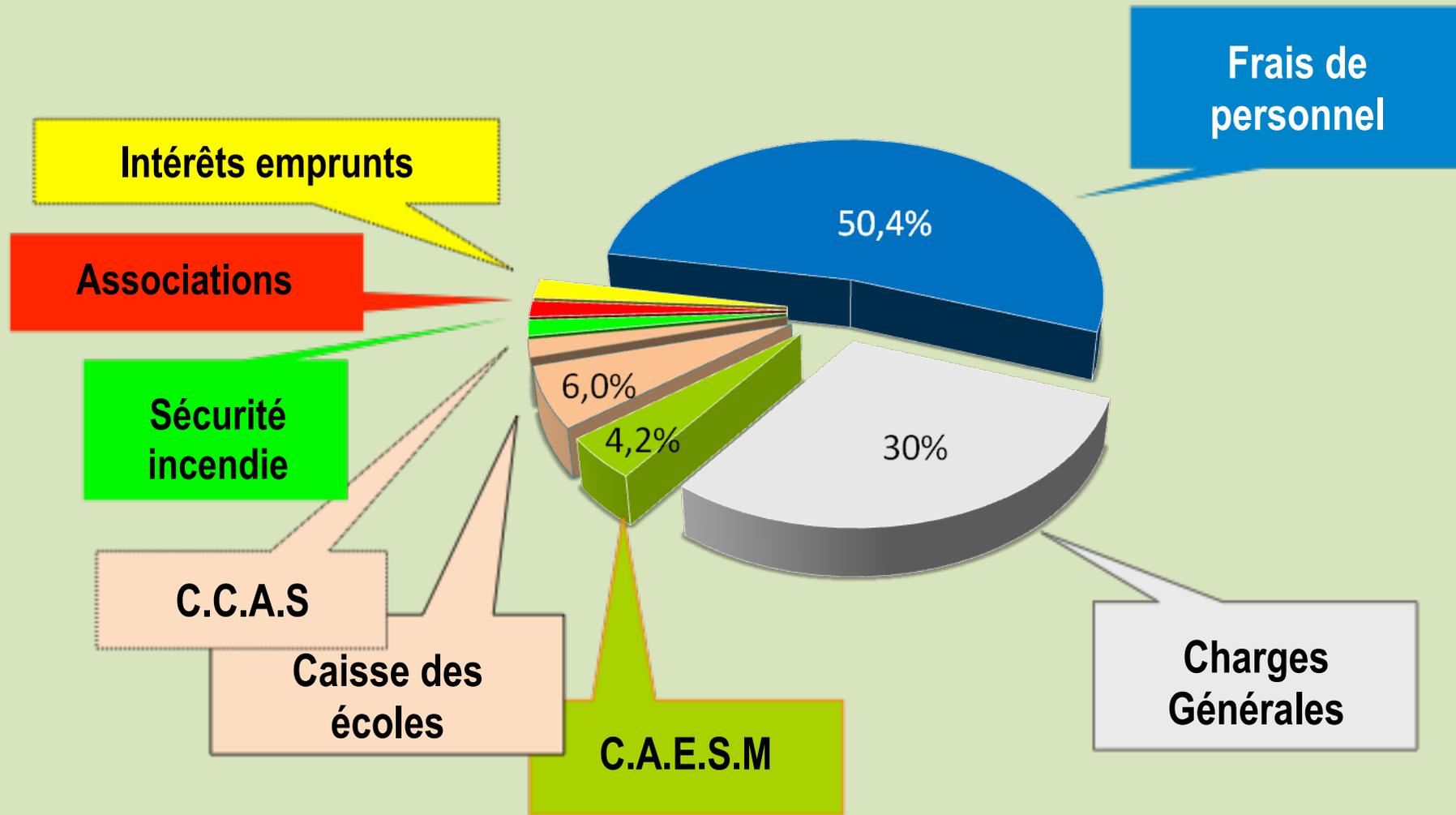
Recettes	13 796 925 €	Dépenses	12 848 069 €
		Excédent	948 856 €

- Les charges progressent en moyenne de 5% par année ;
- Les charges de personnel représentent 53% de l'ensemble des dépenses de la section de fonctionnement.

Résultat d'investissement de 2008

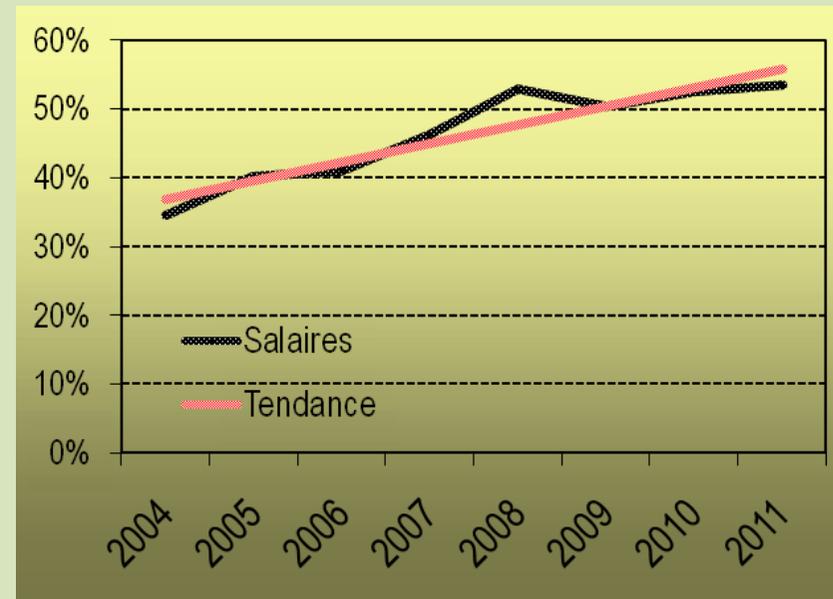
Recettes	5 359 697€	Dépenses	7 172 307 €
Résultat antérieur 1 060 187 €		Restes à Réaliser 1 455 805 €	
Restes à réaliser 2 480 621 €		Excédent 272 393 €	

Charges de Fonctionnement en 2009



Masse salariale : vers une pause des recrutements

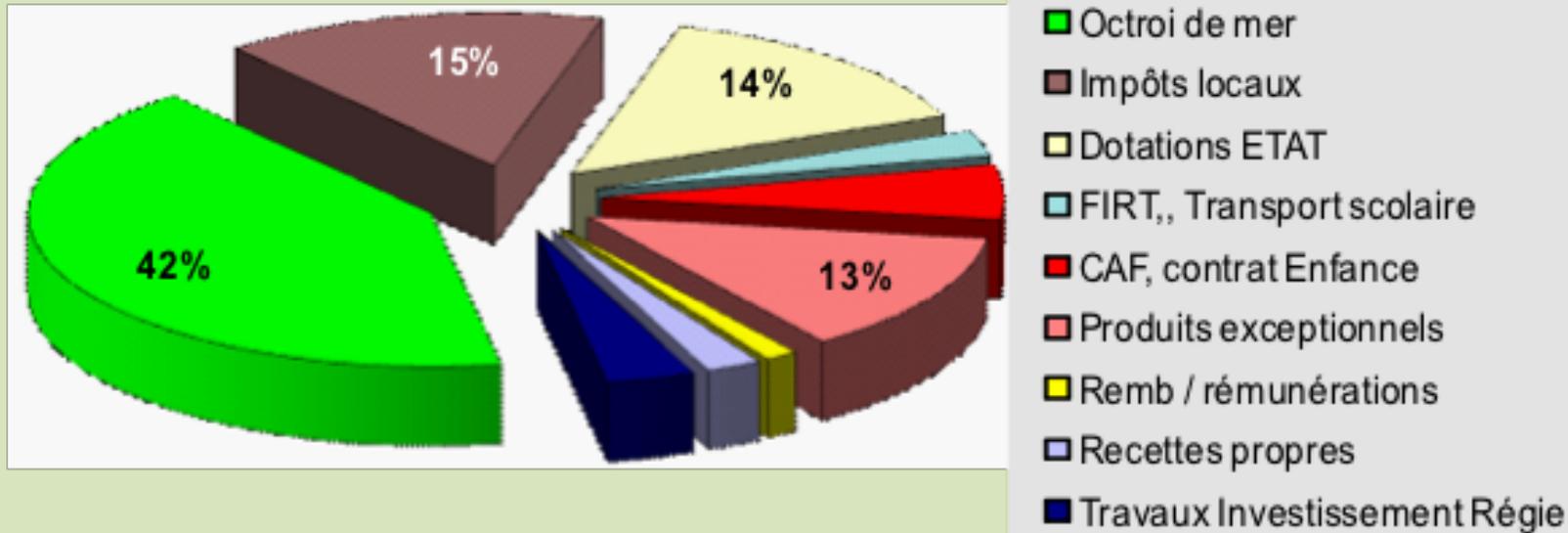
Les effets durables des revalorisations salariales de mars 2009 ne peuvent encore être mesurés.



Recettes de fonctionnement en 2009

Répartition par type:

TOTAL 13 022 888 €



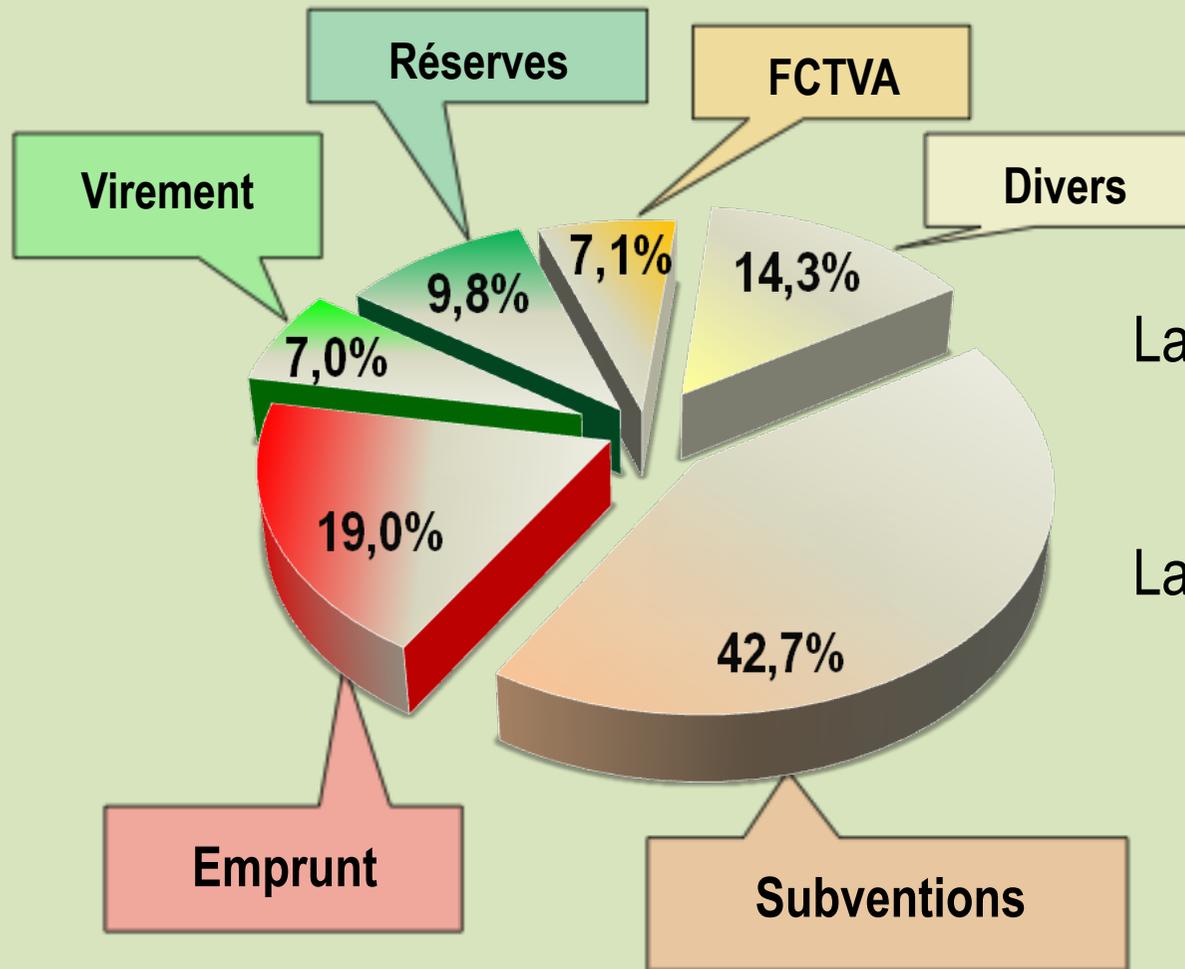
Recettes fiscales communales en 2009

	Martinique	Riv-Salée	Recette	/ habitant
Taxe d'Habitation	11,18%	10,55%	742 720 €	56 €
Foncier bâti	21,33%	26,05%	1 526 270 €	114 €
Foncier non bâti	16,55%	19,71%	71 981 €	5 €
Total recette 2009			2 340 971 €	

La recette globale progressera de 97.437 € en 2009 ;

La CAESM doit harmoniser la taxe professionnelle sur le territoire communautaire au plus tard en 2015. Le taux de T.P de la CAESM passera ainsi de 10,06 % à 10,34 % en 2009 pour les assujettis Saléens.

Recettes d'investissement en 2009



La structure de la section se rapproche des ratio habituels.

La Ville de Rivière-Salée maintient un haut niveau d'investissement.

Investissements proposés en 2009

Opération	Programme	2009	
Ecole mat. Petit-Bourg	2 100 048 €	889 907 €	42,3 %
Ecole Desmarinières	3 760 640 €	904 366 €	24,0 %
Ecole Fond-Masson	4 774 150 €	1 523 349 €	31,9 %
Ateliers municipaux	2 087 822 €	1 279 120 €	61,2 %
Eglise St Jean-Baptiste	1 608 176 €	731 441 €	45,4 %
Divers		3 420 055 €	
Voirie communale et rurale		895 139 €	
	TOTAL	9 643 377 €	
	675 403 €		
Recettes propres		+ 2 922 001	37,3 %
Subventions		4 188 996 €	43,4 %
Emprunt		1 834 865 €	19,3 %

Il y lieu de concentrer l'effort financier sur l'achèvement des opérations engagées.

Maquette Budget Primitif 2009

Fonctionnement : 13 022 888 €			
Dépenses	12 347 485 €	Recettes	13 022 888 €
Autofinancement	675 403 €		
Investissement : 9 643 377 €			
Remb. K Dette	628 000 €	Autofinancement	675 403 €
Dépenses	9 015 377 €	Subv°, FCTVA...	7 133 109 €
		Emprunt	1 834 865 €
Total : 22 666 265 €			